



## CHARTRE ETHIQUE

**Le football est un sport – prendre une licence est un engagement qui met chaque joueur à la disposition du Club, des dirigeants et de son équipe.**

### 1) L'ENTRAÎNEMENT ET LE MATCH – Présence – Horaire – Equipement.

- Toute progression est conditionnée par une présence régulière à l'entraînement.
- Tout joueur doit se présenter aux entraînements et aux convocations pour les matchs avec une ponctualité rigoureuse : le respect des horaires est la première condition de la réussite.
- En cas de d'absence ou de retard, il est indispensable de prévenir l'éducateur de l'équipe avant la convocation de match.
- Chaque joueur doit se présenter à l'entraînement et aux matchs avec les équipements réclamés par les éducateurs ; il est obligatoire de passer par les vestiaires avant l'entraînement, il est conseillé d'avoir une tenue de rechange et de se doucher !
- L'équipement, en particulier les chaussures, doit être parfaitement entretenu.
- Tout matériel du club doit être respecté en toutes circonstances, c'est lui qui permet la qualité de la préparation et donc les résultats.

### 2) LE COMPORTEMENT SUR ET EN DEHORS DU TERRAIN

- Par sa courtoisie et son fair-play, chaque joueur doit contribuer à la qualité de l'image de marque du club.
- Il doit respecter l'arbitre, les partenaires, les adversaires, les éducateurs, les dirigeants, les supporters et démontrer en toutes circonstances que la volonté de gagner n'exclut pas un comportement exemplaire sur le terrain. Les bizutages sont interdits.
- Chaque joueur doit, lors des déplacements, adopter une attitude rigoureuse en respectant les consignes données par les accompagnateurs, en particulier vis-à-vis des véhicules.
- Une équipe est composée d'individus venant d'horizons et de cultures variés. Le bon fonctionnement du groupe dépend du respect de chacun.
- L'éducateur est le seul habilité à composer l'équipe et à donner les consignes de matchs, ses choix doivent être respectés. Au moindre problème, le joueur doit immédiatement se retourner vers son éducateur et lui seul, pour éclaircir toute confusion ou contestation éventuelle.
- La communication du club se fait par le site internet du club ainsi que par les réseaux sociaux. Aucun message faux, injurieux ou blessants sur un arbitre, un partenaire, un adversaire, un éducateur, un dirigeant, le club ne sera toléré sur tout type de média (internet et ses réseaux sociaux type « facebook » par exemple).

### 3) LA CONTRIBUTION A LA VIE DU CLUB

- Chaque joueur doit s'engager à partir de 14 ans à participer à la logistique des tournois organisé par le club, en particulier l'arbitrage.
- Chaque joueur doit s'engager dans la mesure de ses possibilités et suivant les tours de rôle définis par les éducateurs afin de participer à l'arbitrage des plateaux de football à 7 et à 9.

**TOUT JOUEUR CONTREVENANT D'UNE MANIERE GRAVE OU REPETEE AUX PRINCIPES ENONCES CI-DESSUS SERA CONFRONTE A DES SANCTIONS IRREVOCABLES PAR LA COMMISSION D'ETHIQUE.**

Nom et prénom du joueur : .....Date : .....

Signature du joueur

Signature du représentant légal

Pour la commission